



Réunion du Comité Syndical

du 18 avril 2012

CS – 2.11

Décision budgétaire modificative n°1

Le dix huitième jour du mois d'avril de l'année deux mil douze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaients présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Mme. Alexia LAVALLEE

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude GIRARD

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : M. Pierre BOUCON

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

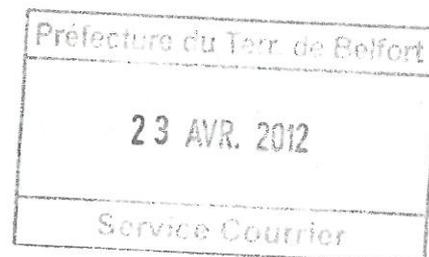
- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

Le quorum est atteint : 12 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY
Pouvoir : NEANT

S.I.C.T.O.M : MM. Hervé GRISEY, Roger-Serge TOUPENCE, Roger GAUGLER,
Pouvoir : M. Hervé GRISEY à M. Marcel GRAPIN

C.C.S.T. : M. Daniel KUNTZ
Pouvoir : M. Daniel KUNTZ à M. André HELLE

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Dominique RETAILLEAU, Jean-
Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU
Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Jean-Pierre SALVADOR, Roland GERMAIN, Thierry
STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Xavier DOMON, Cédric PERRIN





Réunion du Comité Syndical

du 18 avril 2012

CS - 2.11

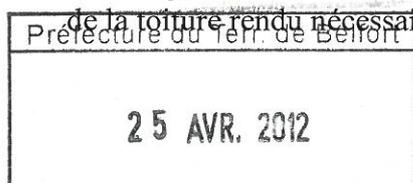
Décision budgétaire modificative n° 1

RAPPORT

Présenté par M. Daniel FEURTEY
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président propose à l'assemblée délibérante la décision budgétaire modificative n° 1, qui permet :

- de constater les recettes correspondant aux indemnités transactionnelles, objets des protocoles visés dans les rapports n° CS 2.09 et 2.10 d'une part, aux indemnités liées à contentieux d'autre part
- d'ajuster les résultats consolidés d'exécution provisoires repris par anticipation au budget primitif 2012
- d'ajuster certains postes budgétaires du chapitre 11 « Charges générales »
- d'inscrire à l'article 2313 les crédits d'investissement qui permettront le changement des deux économiseurs ainsi que le démontage-remontage de la toiture rendu nécessaire par cette opération



		Fonctionnement	
Dépenses		Recettes	
60621. Combustibles	20 000.00 €	002. Résultat reporté	2.74 €
60622. Carburants	10 000.00 €	7718. Indemnités reçues	2 904 240.00 €
611. Contrats prestations service	40 000.00 €		
Total chapitre 011. Charges générales	70 000.00 €		
021. Virement section invest.	2 603 696.23 €		
022. Dépenses imprévues	230 546.51 €		
	2 904 242.74 €		2 904 242.74 €

		Investissement	
Dépenses		Recettes	
001. Résultat reporté	1 903 278.23 €	023. Virement section ft	2 603 696.23 €
2313. Travaux	700 418.00 €		
	2 603 696.23 €		2 603 696.23 €

Ceci exposé,

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur la décision budgétaire modificative n° 1.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 18 avril 2012, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. Dépôt en Préfecture le

**POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président**



Leouahdi Selim GUEMAZI

